

Le Canada a pris un essor extraordinaire dans les quatre-vingt-un ans qui se sont écoulés depuis que les quatre provinces primitives s'unirent pour former la Confédération (1er juillet 1867). Nous sommes un peuple uni. Notre puissance, sur le plan tant économique que physique, s'est multipliée. Nous sommes prospères. Mais nous n'avons jamais cessé de travailler à améliorer notre sort, à doter notre population d'une mesure croissante de sécurité et de bien-être. Dans la Confédération, les Terre-Neuviens partageront tous les avantages dont jouit actuellement le peuple canadien dont ils feront alors partie.

(Texte)

Je tiens à dire un mot du caractère essentiel de la nation canadienne. Et pour mieux souligner ce caractère essentiel, je m'exprime maintenant en français. Notre nation, dont vous êtes à la veille de faire partie, repose sur l'association, sur un pied d'égalité, des deux grandes races qui sont si intimement mêlées à l'histoire de Terre-Neuve aussi bien qu'à celle du Canada. Notre pays a deux langues officielles et deux cultures qui, bien que distinctes, ont des affinités étroites. Mais nous ne formons qu'un seul peuple. Nous sommes heureux de vous recevoir, vous de Terre-Neuve, dans cette nation. Nous sommes convaincus que vous travaillerez avec nous à maintenir ce caractère distinctif de la nation canadienne, dont sir John A. Macdonald disait, peu avant la fin de sa vie, il y a près de soixante ans: "Nous avons maintenant une constitution qui place tous les sujets britanniques sur un pied d'égalité absolue, qui leur reconnaît des droits égaux dans tous les domaines: langue, religion, propriété et personne. Il n'existe pas de race supérieure dans ce pays; il n'existe pas non plus de race vaincue."

Aujourd'hui, nous sommes plus enclins à parler de citoyens canadiens que de sujets britanniques, mais l'idéal reste le même. La tolérance mutuelle et l'égalité des associés sont et demeureront les fondements de notre nation.

(Traduction)

La signature de l'accord aux termes duquel Terre-Neuve deviendra l'une des provinces de la nation canadienne marque la conclusion, l'heureuse conclusion de nos travaux. Mais, à un point de vue différent et beaucoup plus important, notre tâche commune ne fait que commencer. Aucune nation ne peut demeurer stationnaire. Notre présence ici en est la preuve. Terre-Neuve a évolué avec le temps et subi l'influence de nouveaux facteurs dans sa vie politique et économique. Le Canada a, lui aussi, évolué et progressé. Sir Frederick Carter, l'un des Pères du projet primitif de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, a dit un jour du Canada: "A mesure que vous avancez, nous devons avancer aussi". L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération assurera et accroîtra l'unité et la prospérité de la moitié septentrionale de notre continent.

Messieurs, j'ai foi en notre avenir commun. Mes collègues du cabinet et moi sommes heureux et fiers de l'occasion que nous avons eue de travailler avec vous. Nous,—et avec nous tous les Canadiens,—attendons beaucoup de cette dernière grande étape dans la voie de la confédération. Nous avons le sentiment qu'ils nous a été donné de parfaire l'édifice d'une grande et puissante union.